

# Ecarteur de Danger pour Cycliste « La Paulette »



## Argumentation commerciale

- Il permet de prévenir un automobiliste de la présence d'un cycliste et de lui demander de se décaler par un boudin en mousse de couleur, fixé perpendiculairement au vélo.
- Fabriqué en mousse jaune, matière molle et souple pour ne pas griffer ou toucher un piéton et permet de se frotter à un obstacle sans s'accrocher et donc sans conséquence pour le cycliste.
- 3 rotations du boudin sont prévues :
  - Rotation horizontale de 0° à 180°
  - Rotation verticale de 0° à 180°
  - Rotation intermédiaire horizontale et verticale en même temps
- La rondelle servant à la rotation possède des bossages permettant le blocage à différents angles à 0-30-60-90-120-150-180.
- La rotation à angle différent du boudin permet de moduler la distance entre l'axe du vélo (tige de selle) et l'extrémité du boudin.
- Le dispositif permet de s'adapter sur tous types de tiges de selle de 20 à 32 mm de diamètre.
- La protection du cycliste peut être utilisée pour une conduite à droite ou à gauche par simple rotation du boudin.
- La longueur du boudin (70 cm environ) permet en le rabattant complètement vers l'avant du vélo, de protéger le cadre du vélo des égratignures lors de son stationnement contre un arceau vélo par exemple.
- Le support du boudin est incliné vers le haut pour permettre de ne pas toucher le porte-bagage.
- Le boudin peut être coupé
- 1 bande de 3 cm de matériaux réfléchissants est fixée en bout de boudin pour être visible.

## Descriptif technique

- Matière : mousse molle et souple jaune
- Longueur du boudin : 70 cm
- Poids : 2,70 kg

## Référence Mottez

Référence : **A135Q**  
Gencod : 3234640062440

% de produit recyclé	20 %
% d 'emballage recyclé	100 %
Substance dangereuse > 0,1%	Non
Indice de réparabilité	10 / 10
Produit recyclable	Oui

